



SPASEEN in FOS

Journal du SPASEEN-FO,
Syndicat des personnels administratifs de l'Education nationale

N°2

SPASEEN-FO

Syndicat National des Personnels
Administratifs des Services
Extérieurs de l'Education
Nationale Force Ouvrière
6-8, rue Gaston Lauriau
93513 Montreuil cedex

Tél : 01.56.93.22.93

E-mail : spaseen@fo-fnecfp.fr

Sommaire

Editorial	1
CNED	1
Carrières et rémunérations	2-3
Congrès national	4

SERVICE PUBLIC
JE-NOUS-TOUS AVEC FO!

**FO, 1^{ère} force syndicale dans la
Fonction publique d'Etat.**

**FO, 3^{ème} force syndicale dans
l'Education nationale.**

Imprimerie : Roto Press Numeris
36, bd Robert-Schuman
93190 Livry-Gargan
ISSN : 1625-2519
CPPAP : 0916S05614

Directeur de publication : Hubert Raguin

Supplément au Syndicaliste Indépendant n°198 de novembre 2016

Le Congrès national du SPASEEN-FO s'est tenu les 12 et 13 octobre 2016, à Gravelines (59), réunissant les délégués de tous les départements. Ils ont défini ensemble les mandats et l'orientation de notre organisation syndicale et les ont confiés à l'équipe nationale pour les 3 prochaines années.

La résolution, adoptée à l'unanimité, donne un cap clair et précis pour la défense des revendications.

Si le Congrès a été un moment d'intense travail, de réflexion et de discussions, il s'est aussi déroulé dans la convivialité, aidé par la chaleur du Nord. Ce fut un très beau Congrès. Il a pu montrer le dynamisme du SPASEEN-FO dans toutes les académies. La quatrième page est ainsi consacrée à quelques interventions de délégués, interventions bien différentes, mais qui donnent le ton du champs qui est le notre, des combats qui sont les nôtres, de la volonté d'aller encore et toujours de l'avant, ensemble.

Le dossier central est quant à lui consacré à un bilan non exhaustif de l'année 2016, millésime concentrant la mise en oeuvre de toutes les réformes actuelles. Elles ne sont pas étanches les unes aux autres. Le croire est une erreur. Elles vont bien dans le même sens. Rien ne nous a été épargné dans ces tentatives de destruction de nos statuts, nos garanties individuelles et collectives. Et pourtant, nous restons mobilisés et combattifs.

Si 2016 est le point d'orgue des attaques contre les salariés, faisons de 2017 l'année de la reconquête de nos acquis et de nos droits.



Philippe Beaufort,
Trésorier national



Cyrille Lama,
Secrétaire général



René Richard
SG Adjoint

Cyrille LAMA,
Secrétaire général du SPASEEN-FO



Autres élus au Bureau national

BAILEY Solange (13)	GUILLOU Lara (78)
BASSET Sylvie (69)	JACQUOT Roseline (92)
BOUCHALTA Salima (38)	KIHELI Stéphane (63)
BOUET-LAHOULETTE Coralie (94)	MATIAS Fernanda (76)
BULTEZ Sylvie (75)	NAMOUNE Karima (94)
D'AURE Brigitte (63)	SNANI Zohra (92)
DROUET Carol (77)	SOUCHAL Nathalie (13)
FERNANDES Grégory (75)	VEGUER Patrick (35)

Commission contrôle des comptes

HULLIN Patrick (91)
MORELLI Florence (95)
RAQUIL Rosella (75)

Commission de conciliation

DELIGEY Gisèle (33)
LEGUE Danielle (78)
ROCHER Christine (92)

CNED : les personnels en grève !

Les personnels du CNED étaient en grève, le 23 novembre 2016 à l'appel de FO, de la FSU et de l'UNSA pour demander :

- l'amélioration des conditions de travail de tous les agents du CNED
- l'arrêt des réorganisations successives et la stabilisation de l'établissement
- l'arrêt des suppressions de poste, en cours et futures, pour garder les compétences de nos agents au CNED
- l'arrêt des externalisations des activités
- la réinternalisation des missions du CNED
- le rétablissement des postes nécessaires au bon fonctionnement du CNED
- la fin du double langage et la mise en pratique réelle de l'ambition collective annoncée par le Directeur Général aux agents en janvier dernier.

Le rassemblement sur Poitiers a réuni 150 agents.

Après le défilé sur la technopole, une délégation constituée de représentants de l'intersyndicale et de personnels de différents services a été reçue et a remis la pétition. La délégation a demandé à avoir des réponses aux revendications pour le 30 novembre, avec inscription de ces réponses au PV du prochain CHSCT central.

Pour le SPASEEN-FO qui a apporté son soutien à la mobilisation, la situation du Centre national d'Enseignement à Distance est inacceptable : conditions de travail dégradées, pressions, réorganisations, perte de sens, suppressions de postes, externalisation des missions, tout est mis en oeuvre pour casser la mission de service public de cet établissement et à terme le mener à sa privatisation. C'est la déclinaison des politiques d'austérité.

Le SPASEEN-FO soutient les revendications des agents du CNED, titulaires et contractuels, qui se battent pour la préservation de leur établissement, pour la défense de leurs droits et garanties, de leur emploi et pour l'amélioration de leurs conditions de travail.

Retrouvez toutes les informations nationales du syndicat sur le site internet :
<http://spaseenfo.fr>

Fin d'année 2016 : Où en sont Petit bilan d'une année au

Les agents, en 2016, ont pu prendre toute la mesure des conséquences des réformes successives qui les ont touchés depuis des années. S'il n'y a pas d'étanchéité entre la réforme territoriale, la loi travail, la mise en place du RIFSEEP et de PPCR, il apparaît essentiel, à quelques semaines de la fin d'année civile, de faire un bilan.

Et dans ce bilan, le dit-protocole portant sur les Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations pèse énormément.

Si certains syndicats, A&I-UNSA et le SNASUB-FSU en particulier, découvrent aujourd'hui les conséquences de leur signature sur les carrières et les rémunérations des agents, ce n'est pas notre cas. Encore une fois, le SPASEEN-FO avait raison. Hélas toutefois car nous payons le prix aujourd'hui de ces signatures. Et la facture est salée!...

RÉMUNÉRATIONS

Les agents sont-ils plus riches en novembre 2016 ? **Non !**

Pourquoi ? Tout d'abord, la revalorisation de la valeur du point d'indice de 0.6% a été une gifle pour les personnels qui ont perdu près de 8% de salaire depuis 2010... Le calcul de la ministre de la Fonction publique n'est pas bon.

Ensuite, les premières mesures PPCR ont commencé à se décliner dans le corps des catégories B. Et pourtant, aucun ne peut témoigner d'une revalorisation notable de son salaire.

Enfin, la transformation de 6 points de prime en point d'indice n'a pas fait augmenter les salaires puisqu'il ne s'agissait que d'un transfert.

En 2017 alors ?

Toujours pas! La seconde revalorisation de la valeur du point d'indice de 0.6% en février 2017 ne compensera toujours pas les pertes de salaire subies depuis 2010. Elle ne permettra pas non plus de compenser la nouvelle hausse des cotisations pour pension (passant de 9,94% à 10,29% suite aux réformes Fillon et Ayrault) ou les hausses des prix régulières qui touchent tout le monde.

Les reclassements de tous les corps dans les nouvelles grilles en janvier 2017 n'apporteront pas grand-chose aux agents... Pour certains, 2 points de revalorisation, d'autres plus... Mais pour beaucoup, des baisses d'échelon qui rallongeront de fait la durée de la carrière.

Que dit le SPASEEN?

Nos analyses, dès le début des discussions, ont pointé du doigt les conséquences de ce protocole.

PPCR, censé acter une nouvelle grille pour une «Fonction publique d'Avenir» pour plusieurs années, ne compense en aucune manière les pertes de salaires depuis 2010. Au contraire, il les accentue et ne donne satisfaction à aucune de nos revendications qui sont simples :

- * Une revalorisation du point d'indice à la hauteur des pertes salariales que les agents de toutes les catégories ont subi depuis 2000.
- * Une grille indiciaire attractive, permettant un déroulement de carrière qui soit porteur d'augmentations du salaire.
- * L'intégration des primes dans le traitement.

TRANSFERT DE PRIMES EN POINT INDICIAIRE

* Catégorie B : en 2016, équivalent de 6 points d'indemnitaire transformés en indiciaire, soit 28€.

* Catégorie C : en 2017, équivalent de 4 points d'indemnitaire transformés en indiciaire, soit 18€.

* Attachés : au 01/01/2017, équivalent de 4 points d'indemnitaire en indiciaire, puis 5 autres au 01/01/2018, soit 42€.

Des vases communicants, mais qui sont à sec...

Cela se résumera à 0€ de plus sur la fiche de paye par un jeu d'écriture. Le transfert de primes en point permet d'afficher une amélioration des traitements de début et de fin de carrière pour un coût zéro pour l'administration.

L'impact sur les retraites ?

Ce ne sera tangible que pour le calcul de la pension. Mais, comment penser que 6 points de plus dans le calcul de la pension allaient changer la vie quotidienne des futurs retraités qui subissent les conséquences des réformes Fillon et Ayrault.

Cela correspondrait à un gain mensuel moyen, pour une carrière complète, soit 42 ans de cotisations Fonction publique, de :

- * 14€ pour une catégorie C...
- * 21€ pour une catégorie B...
- * 31€ pour une catégorie A...



PPCR : un « protocole » imposé au mépris des règles de représentativité et de la loi.

Avant tout, il faut rappeler que ce dispositif est appliqué contre l'avis des organisations syndicales majoritaires, « un 49-3 » autoritaire, véritable passage en force, illustrant l'incapacité de ce gouvernement à faire vivre le fameux « dialogue social » dont il se targue, mais qu'il n'applique pas.

Signé par 6 organisations syndicales, dont l'UNSA, la FSU, la CFDT, cette profonde modification des rémunérations et des carrières n'a pas reçu l'aval de Force Ouvrière.

FO n'a pas la culture du NON comme unique refrain à toute les propositions. Si certains syndicats de personnels administratifs signataires « semblent découvrir » aujourd'hui les effets négatifs de PPCR.

FO, en revanche a su compter, analyser, regarder, disséquer et se projeter. Et rien dans les propositions faites n'apportait aux agents les réponses.

Car le Diable se cache dans les détails... Et le détail, dans ce cadre, ce sont nos carrières et nos salaires... Ce n'est pas rien !

PPCR n'est pas la grille ambitieuse attendue.

Tant sur les propositions salariales que sur son volet Ressources Humaines, les conséquences de PPCR ne sont pas acceptables pour FO.

nos carrières et nos rémunérations ? carrefour de nombreuses réformes.



INDEMNITAIRE

Les personnels veulent des augmentations de salaire, le respect de leur statut et de leur droit à carrière.

Le RIFSEEP s'applique depuis près d'un an dans notre ministère. Le SPASEEN-FO qui a combattu sa mise en place peut d'ores et déjà en faire un premier bilan.

Si ce nouveau régime indemnitaire a été mis en place contre l'avis majoritaire des organisations syndicales lors du CSFPE, dans notre ministère, sa déclinaison a été accompagnée par le SGEN-CFDT et l'A&I-UNSA. Tant et si bien, que la CFDT en demande l'extension aux corps ITRF alors même que le bilan que nous pouvons en tirer démontre une individualisation pour tous les personnels administratifs, une dislocation des garanties individuelles et collectives et pour certains, une baisse de salaire, malgré un changement de corps ou simplement de poste.

En résumé, qu'est-ce qu'on reproche au RIFSEEP ?

Si le ministère a donné des préconisations, sa mise en œuvre dans les académies s'est faite selon les choix des recteurs, selon des critères différents, selon un choix de politique indemnitaire différent, entraînant des disparités entre académies, mais aussi entre agents d'une même académie.

Qui dit nouveau régime indemnitaire ne dit pas augmentation !

Cette réforme s'est faite sans augmentation du régime indemnitaire pour tous ! Pour ceux qui ont pu en bénéficier, soit ils étaient en dessous des montants minimum, soit, le plus souvent, il s'agit d'une simple répartition mensuelle des primes exceptionnelles versées en juin et/ou en décembre. Pour ces derniers, au bout du bout, sur un an, le montant reste quasiment le même. Si FO a revendiqué un versement mensuel et non annuel et soumis à variation sur avis du chef de service, garantissant à tous le bénéfice entier du régime indemnitaire, FO a aussi revendiqué l'augmentation des primes qui sont les plus basses de tous les ministères et l'intégration de toutes les primes dans le traitement indiciaire.

Quant à la seconde partie du RIFSEEP, le CIA (Complément Indemnitaire Annuel), il remplace les primes de fin d'année, tout en accentuant la notion d'individualisation et de mérite. Censé reconnaître l'investissement, récompenser l'engagement professionnel de l'agent, son investissement personnel et sa manière de servir, cette indemnité pourra être versée en fin d'année civile (ou bien deux fois), voire pas du tout, à tous les agents, quelques-uns ou aucun selon la décision du recteur. Opacité et subjectivité sont encore au programme !

Le grade n'intervient plus que pour garantir un montant minimal.

Le RIFSEEP ne garantit même pas la partie fixe en cas de changement de groupe, voire de grade. La situation de certains collègues confirme l'analyse faite par le SPASEEN-FO : suite à un changement de grade ou de poste, ils touchent moins d'indemnitaire que le collègue qui était sur le poste avant eux.

Le RIFSEEP illustre le passage d'une Fonction publique de carrière à un autre monde où tout va dépendre du type de poste occupé ou pire encore de l'appréciation discrétionnaire que la hiérarchie portera sur les fonctions exercées et « la manière de servir ».

Le RIFSEEP, c'est inégalités, arbitraire et possibilités de baisse de salaire. C'est l'individualisation et l'isolement au détriment des garanties individuelles et collectives liées aux statuts.

Le XIème Congrès du SPASEEN-FO d'octobre 2016 a confirmé son opposition à toutes les politiques d'individualisation.



PLAN DE REQUALIFICATIONS

Si le ministère de l'Education nationale a décidé en 2014 d'entamer un plan de requalification des emplois pour les personnels administratifs qui devait se décliner sur les années 2015-2016-2017. Ce plan devrait permettre, pour chaque année et pendant 3 ans, 300 requalifications de C en B et 100 requalifications de B en A par le biais des listes d'aptitude et des concours internes.

Pour rappel, en 2015 : Rien ne s'est fait.

2016 : le bilan que nous pouvons en faire peut se résumer à : beaucoup de bruit pour rien dans un flou qui n'est pas le moins du monde artistique.

Comment sont requalifiés les emplois ?

Aucun cadrage national n'a permis une déclinaison identique dans toutes les académies. Très concrètement, les rectorats décident quel type d'emploi peut être requalifié. Pour en bénéficier, les agents sur le poste doivent réussir le concours interne ou être promu sur la liste d'aptitude.

Un plan qui n'est pas à la hauteur des attentes et des réalités.

A terme, il devrait concerner 2 % de la totalité des emplois administratifs du ministère...

2%... Une insulte, un mépris alors que les missions exercées par de nombreux collègues relèvent déjà de corps supérieurs à ceux dans lesquels ils ont été recrutés mais pas rémunérés en conséquence. Les collègues ont dû pallier les effets cumulés des suppressions de postes, des mutualisations-fusions de services et d'agences comptables. Dans chaque EPLE, dans chaque service, le constat est le même, c'est l'augmentation des charges de travail et la dégradation des conditions de travail.

Pour rappel, près de 10 000 suppressions de postes d'administratifs ont eu lieu ces dernières années !

Le SPASEEN-FO ne peut se satisfaire de cette politique misérable.

Pour le XIème Congrès du SPASEEN-FO, la sous-qualification des emplois nécessite une mesure exceptionnelle : **un repyramidage par un plan massif de requalifications, aboutissant à un réel repyramidage massif aboutissant à minima à 30% de C, 40% de B et 30% de A.**

Ce plan de requalification ne doit se faire que par liste d'aptitude ce qui implique l'augmentation plus que significative des possibilités de promotion pour rendre possible le reclassement du plus grand nombre d'agents de notre administration.

Les personnels administratifs doivent enfin être reconnus.

Recréations de postes administratifs, salaire et pouvoir d'achat, requalification des emplois et des personnels, reconstruction des grilles indiciaires et défense des conditions de travail : tout est lié.

FO Nos statuts sont nos droits...
Défendons-les !

Congrès de Gravelines



Ségolène SPASEEN-FO Orléans-Tours

Je souhaite commencer par remercier notre représentation nationale, dont le soutien sans faille est sans conteste le pilier du développement du SPASEEN dans l'académie d'Orléans-Tours.

Qu'il est difficile parfois d'assumer ses opinions, envers et contre les « bien disants », envers et contre les médias, parfois même seul contre tous. Et pourtant, nous nous tenons droits, fiers de notre indépendance, sûrs de nos revendications et de leur légitimité. Suppressions massives de postes, PPCR, non-respect du temps de travail, surcharges de travail, fusion de corps interministériels, destruction organisée du service public d'éducation... Les combats à mener sont nombreux !

Nous sommes et nous serons de chacun d'entre eux, revendicatifs, dans l'action syndicale, fédérée et confédérée. A ce sujet, je tiens à préciser que l'information régulière que nous apportons grâce au SPASEEN national est un moteur essentiel de l'intérêt que nous portent les collègues. Cependant, de nombreux collègues nous répondent que « nous sommes trop extrémistes », « qu'on en demande trop », « qu'on exagère » et j'en passe !!!!

En effet, et c'est le point sur lequel je souhaite axer mon propos : nous avons raison, nous le savons, mais nos potentiels adhérents ont peur de nous entendre ! Il me semble crucial de réfléchir ensemble à des éléments de langage ou des moyens de communication porteurs, sans jamais renoncer sur le fond. Non ce n'est pas un vain mot, non ce n'est pas inutile. Nous nous devons, afin entre autres de gagner en représentativité, nous nous devons de convaincre. Convaincre les non syndiqués, les sympathisants, mais aussi les autres, ceux qui se sont fourvoyés dans les travers des sirènes individualistes de l'UNSA ou d'autres. Cette action, je me répète, me paraît essentielle pour l'avenir de notre syndicat. Certes nous ne rassemblons pas encore autant que nous l'espérons (devrais-je dire que nous le méritons), mais nos résultats sont en constante progression, et les collègues trop souvent isolés, sont en attente d'un syndicat qui représente leurs intérêts.

Nul doute que les années à venir verront se multiplier nos adhérents et les bons résultats aux élections professionnelles. Pour parenthèse, le nombre d'adhésions dans mon département d'Indre et Loire augmente. Dans l'académie d'Orléans-Tours, c'est pareil ! C'est donc avec la plus grande confiance dans notre action que j'envisage l'avenir.

Pour conclure, je réaffirme avec conviction : on a raison, donc on ne lâche rien !!!



Benjamin SPASEEN-FO Paris



Camarades, je voudrais vous apporter mon témoignage sur la construction du SPASEEN FO au SIEC d'Arcueil (service interacadémique des examens et concours). C'est une immense forteresse dans laquelle nous sommes en train de nous implanter et qui est dirigée par le directeur et l'UNSA.

En 2015, le SPASEEN-FO de Paris s'est donné comme axe de s'implanter au SIEC pour organiser et défendre les revendications des collègues. Immédiatement, nous nous sommes confrontés à l'opposition du directeur de voir FO débarquer dans son château.

Au congrès de la fédération et ici les camarades sont revenus sur l'entrave au droit syndical. C'est exactement la même chose que je vis là-bas : interdiction d'avoir accès au local syndical, interdiction de pénétrer dans le bâtiment pour rencontrer les collègues et mettre à jour les panneaux syndicaux sous prétexte de plan vigipirate. Seule chose autorisée, les HIS ! Mais sous surveillance ! La DRH elle-même vient nous escorter de l'accueil à la salle et pareil pour ressortir. C'est pourquoi nous avons fait appel au secrétariat national, que je remercie grandement, qui a déposé un référé au tribunal administratif de Melun, il y a deux semaines, et aujourd'hui même, une camarade était présente en audience face au directeur qui s'est déplacé en personne pour défendre sa triste cause. Nous sommes confiants sur la victoire du SPASEEN-FO !

Au SIEC, se sont 300 personnels administratifs qui sont répartis dans une dizaine de services. Un certain nombre de contractuels sont présents dans le bâtiment. Je ne vais pas revenir dessus mais voilà ce qu'a dit la DRH aux contractuels en réunion en fin d'année dernière : « commencez à chercher un autre travail, nous ne reprendrons que quelques-uns d'entre vous voire aucun ». Au final 7 ont été repris en septembre, aucun titulaire n'a été placé pour remplacer les contractuels partis. De plus, deux stagiaires de Master universitaires sont apparus en septembre dans les services.

Au niveau syndical seul l'UNSA est présent dans le bâtiment dans un accord tacite avec la direction. Ils sont les seuls autorisés à avoir accès au local syndical... étrange ? Non ! Les collègues l'expliquent eux même : « n'allez pas voir l'UNSA, ne leur dites rien sinon la direction le saura. Ceux qui y sont allés se plaindre à eux étaient souvent convoqués dès le lendemain par leur direction. » on comprend d'autant plus pourquoi l'arrivée de FO terrifie le directeur et ses soutiens.

En juillet 2015, Cyrille, Grégory et moi-même sommes allés tenir une première HIS au SIEC. Les collègues ont commencé à faire remonter les problèmes : convocations arbitraires pour des motifs bidons, rappel à l'ordre sans aucun fondements et harcèlement sexuel. Ces remontés des collègues, c'est le premier signe de confiance envers le SPASEEN-FO. Mandaté comme correspondant FO par le BD du SPASEEN-FO, je suis tous les lundis après-midi là-bas pour aider à l'implantation du syndicat et la défense des dossiers des collègues.

Au-delà des diffusions de tracts, d'ores et déjà, en six semaines, nous avons en plus de deux adhérents, à l'intérieur des services, deux contacts sérieux qui nous aident grandement. C'est donc trois services dans lesquels nous avons des relais du syndicat, des informations et des premiers dossiers à défendre et cela en militants de manière quasi clandestine depuis la cafétéria des visiteurs du SIEC. A l'ouverture des portes du SPASEEN-FO au SIEC on sera partout ! Panneaux d'affichage, tournées dans les services et délégations pour défendre les dossiers des collègues. Que cela prenne six mois, un an ou deux ans, la section du SPASEEN FO au SIEC vivra ! Appuyé sur la colère et la volonté de se battre des collègues, il n'y a aucune raison de ne pas y arriver ! **Rien n'est impossible !**

Extraits d'interventions

Salima SPASEEN-FO Grenoble

Chers camarades,

ce congrès de Gravelines arrive à mi-chemin entre les élections professionnelles de décembre 2014 et celles qui se dérouleront en 2018. Dans l'académie de Grenoble, le SPASEEN – FO progresse depuis 12 ans, en continu.[...], depuis les élections de 2014, nous sommes représentatifs pour les 3 catégories de personnels et nous talonnons de très près le syndicat majoritaire. Nous sommes majoritaires dans les services académiques et nous sommes également implantés au CNED, au CROUS et à l'université.

Cette progression n'est pas un aboutissement. Nous travaillons au développement du syndicat dans l'académie. Ce travail porte, entre autres, sur notre présence dans les EPLE. Là encore, des collègues nous rejoignent et adhèrent à nos revendications. Nous devons porter nos revendications partout, entrer dans toutes les structures au plus près des collègues de toutes les catégories.

Nous constatons des situations de plus en plus difficiles, des conditions de travail en dégradation continue, dégradation qui là encore concerne toutes les catégories de personnels, y compris l'encadrement. Et nous sommes conscients que ces difficultés que nous vivons et voyons dans les services académiques existent aussi et sont même amplifiées, aggravées par l'isolement pour les collègues en établissement.

Nous avons un rôle à jouer pour défendre ces collègues et lutter contre cet isolement, en allant à leur rencontre, en étant à leur écoute, en apportant des informations, des conseils et en défendant des dossiers. Je ne reviendrai pas dans le détail sur les réformes et contre-réformes qui se succèdent depuis des années et largement évoquées par les camarades depuis lundi matin. [...]

Ce que nous vivons, ce n'est ni plus ni moins que l'équivalent d'une restructuration, à grande échelle. On peut aussi évoquer la loi Travail, imposée à grands coups de 49-3, malgré l'opposition des salariés du public comme du privé mobilisés durant des mois. Pourquoi faut-il continuer à revendiquer l'abrogation de cette loi et donc le maintien de la hiérarchie des normes et des accords collectifs ? Parce que nous connaissons les effets dévastateurs de l'individualisation des carrières et des atteintes aux statuts. [...]

Notre mission sera aussi de défendre encore et toujours le syndicalisme indépendant, même si nous devons être seuls à le faire. Combien d'organisations syndicales ont fermé leur porte depuis maintenant 4 ans ? Combien d'organisations syndicales ferment leur porte à leur tour au motif que les élections 2017 risquent d'installer des pouvoirs politiques susceptibles de faire pire encore que les gouvernements qui ont sévi ces 4 dernières années ?

Nos revendications continueront à porter sur nos conditions de travail, sur nos rémunérations, sur la défense de nos statuts. Nous ne pouvons pas nous détourner de ces sujets au profit de questions politiques ou politiciennes, ni même sociétales ! En tant que militants syndicaux, nous serons dans notre rôle en travaillant à faire pencher le rapport de forces de notre côté pour la satisfaction de nos revendications. Notre objectif est et doit être de devenir l'organisation syndicale majoritaire. Car nous savons que nous avons raison dans nos revendications. Et jusqu'ici, et malheureusement, nous ne nous sommes jamais trompés ! C'est cette détermination qui nous permet de convaincre des collègues et donc de nous renforcer.

Si notre syndicat progresse, c'est que les collègues savent qu'ils sont informés et accompagnés par les représentants FO, quel que soit leur catégorie ou leur lieu d'affectation.



Fernanda SPASEEN-FO Rouen



Vous avez le salut fraternel des SPASEEN FO 27 et 76, je porte les voix de ces deux syndicats qui se sont réunis en assemblée générale académique le vendredi 23 septembre et ont voté pour le rapport d'activité.

Nos syndicats se sont structurés en section départementale 76 et 27 depuis l'année 2015. [...] Ils ont progressé en nombre d'adhésions depuis le dernier congrès. Une progression qui cependant n'égale pas les adhésions de certains SPASEEN d'autres départements, mais aujourd'hui à la date du congrès, nous avons doublé les adhésions. Ceci démontre l'implantation de nos syndicats, lente mais progressive, dans une académie qui connaît une forte implantation du syndicat A&I UNSA. Ce syndicat est en quasi monopole dans les CAPA de nos différents corps.

Les élections professionnelles de 2014 ont été pour notre syndicat un moment fort. Les visites dans les établissements, dans les services déconcentrés, les réunions d'informations syndicales ont permis de dépasser les résultats de 2011. Nous sommes présents au CTSA et à la CCP des contractuels ATSS.

Notre activité syndicale vise à défendre les intérêts de nos collègues. Elle se fait d'abord par la diffusion de l'information. Sur les réformes des gouvernements dont l'objectif est de détruire les statuts. Le PPCR est déjà d'actualité pour les SAENES. [...]

Informez des effets concrets des réformes comme la conséquence du compte personnel d'activité contenu dans la loi Travail alors que nous avons déjà un dossier administratif qui retrace notre carrière permet de montrer les attaques qui sont faites sur nos statuts.[...]

Enfin, je conclue : le développement du syndicat par l'augmentation des adhésions doit nous permettre comme l'a indiqué Hubert Raguin à ce congrès FNEC-FP-FO d'augmenter notre nombre de voix aux élections professionnelles de 2018 et d'obtenir un siège dans les CAPA des ADJAENES et des SAENES.

VIVE LE SPASEEN FO ! VIVE LE SYNDICAT INDEPENDANT !